

# Projet de la FédEO

**Document public**  
**Version du 27.09.15**

---

## **Introduction.**

Le *Projet de la FédEO* constitue le document de référence concernant l'avis collectif défendu par les étudiants en ostéopathie.

De plus il traduit la volonté des membres de la FédEO en décrivant les missions que ceux-ci confient au bureau et à ses commissions.

Enfin, le but de ce *Projet de la FédEO* est d'offrir un support transmissible pour les générations d'étudiants qui se succéderont.

Ce projet est donc évolutif et régulièrement révisé par le Conseil d'Administration de la FédEO.

## **Sommaire.**

### 1. Avis collectif

#### 1.1 Documents de références

#### 1.2 Avis généraux

##### 1.2.1 Avis sur la nature et l'organisation de la formation

##### 1.2.2 Autres

### 2. Les missions

#### 2.1 Les missions quotidiennes

##### 2.1.1 Représentation

##### 2.1.2 Information

#### 2.2 Les missions à court terme

#### 2.3 Les missions à long terme

## **1. Avis collectif**

### **1.1 Documents de références**

La FédEO soutient le rapport de l'OMS de 2010<sup>1</sup> sur sa partie modèle de formation.

La FédEO soutient le rapport de l'IGAS de 2010<sup>2</sup> dans ses conclusions et ses recommandations concernant la formation.

La FédEO soutient les contributions de l'Unité Pour l'Ostéopathie concernant la formation.

### **1.2 Avis généraux**

#### **1.2.1 Avis sur la nature et l'organisation de la formation**

La FédEO défend que le dispositif de formation prévu par la Réglementation de 2007 qui a été réformé, dans la lignée des recommandations de l'IGAS.

La FédEO soutient le processus de réingénierie de la formation qui existe depuis avril 2013.

Ce processus comprend une nouvelle réglementation élaboré pour la rentrée 2015 avec pour objectifs une hausse du niveau de la formation qui passerait à 5 ans, et une homogénéisation de la formation en France par la publication d'un référentiel de formation opposable.

Concernant la démographie ostéopathique sur le territoire français, la FédEO admet qu'il existe un nombre trop important d'établissement de formation et à fortiori un nombre trop important d'étudiants en cours de formation.

#### **1.2.2 Autres**

Par respect des statuts de la FédEO, qui ne l'autorise pas à émettre un avis pour tout autre sujet que ce qui concerne ses buts, celle-ci émet un avis neutre concernant ces éventuels autres sujets. Cette disposition concerne, entre autre, les question du statut de titre partagé de l'ostéopathie, de l'organisation de la profession ou encore des actes restreints par la réglementation.

## **2. Les missions**

### **2.1 Les missions quotidiennes**

#### **2.1.1 Représentation**

La FédEO représente ses membres, composés des étudiants en ostéopathie en France. Cette représentation s'effectue auprès des pouvoirs publics, auprès des organisations socio-professionnelles ostéopathiques, ainsi que de toute autre personne physique ou morale.

#### **2.1.2 Information**

---

<sup>1</sup> « Benchmarks for training in osteopathy », OMS, 2010.

<sup>2</sup> « Le dispositif de formation à l'ostéopathie », IGAS, 2010.

La FédEO par l'intermédiaire de son bureau est disponible pour ses membres et pour les étudiants. Pour les associations qui en ferait la demande, la FédEO peut informer et conseiller sur tout problème de fonctionnement interne ou d'organisation. Également pour tout étudiant, elle peut informer et conseiller sur des questions d'événements, de formation, d'actualité diverse, etc.

La FédEO développera une stratégie de communication pour informer activement, entre autre, sur les actualités politiques, scientifiques, étudiantes, etc.

## **2.2 Les missions à court terme (envisagées à l'échelle de l'année en cours)**

### Nouvelle réglementation :

La FédEO est engagée dans l'accompagnement des étudiants au cours de la période à venir de transition entre les deux réglementations de la formation à l'ostéopathie (2014). Elle est ainsi présente au cours des réunions au ministère des affaires sociales et de la santé pour observer le déroulement des travaux et s'informer sur le passage d'un dispositif à l'autre.

La FédEO a diffusé en décembre 2013 un premier communiqué sur les travaux réglementaires et continuera d'informer activement les étudiants au cours des avancements de la réforme via sa page Facebook.

La FédEO cherche à développer la capacité d'audience de sa page Facebook.

La FédEO depuis de la publication de la liste des écoles ré-agrées est disponible par l'intermédiaire d'un représentant pour répondre aux interrogations de tout étudiant en ostéopathie, notamment concernant les non-agrèments d'écoles et leurs fermetures éventuelles. Deux numéros téléphoniques sont mis à disposition spécialement à cet effet, celui du président et du vice-président.

### Commissions :

La FédEO va mettre en place deux premières commissions lors du premier semestre 2015.

Une commission Solidarité avec laquelle la FédEO montera une mission de valorisation des associations humanitaires d'étudiants en ostéopathie et de leurs actions au national comme à l'international.

Une commission Partenariat avec laquelle la FédEO engagera une campagne de création de partenariats financier ou de groupement de commande de matériel.

Une commission de Tutorat Nationale avec pour objectif de permettre à chaque membre de bénéficier d'une aide scolaire supplémentaire.

## **2.3 Les missions à long terme (envisagées à l'échelle des années suivantes)**

La FédEO pourrait organiser des événements de type congrès/conférences. Ces événements pourraient rassembler des ostéopathes professionnels, des enseignants ou des étudiants en ostéopathie pour aborder différents sujets comme l'actualité, la recherche en ostéopathie, etc.

La FédEO pourrait mener une étude des formations au niveau international avec pour optique le développement des échanges étudiants (type Erasmus) et une communication sur les possibilités d'acquisition d'équivalences de diplôme.

La FédEO cherche à regrouper l'ensemble des associations étudiantes en ostéopathie de toutes les écoles de France agréées.

La FédEO envisage d'ouvrir un pôle de rédaction culturelle de son site internet par le biais d'étudiants mandatés à cet effet.

---

*A propos de la FédEO -*

La FédEO est la fédération des associations d'étudiants en ostéopathie. Constituée en 2013, elle est la succession de l'UNEO, l'association historique représentant les étudiants en ostéopathie depuis 2006. La FédEO est la seule organisation représentative des étudiants ostéopathes ce qui en fait une association incontournable du paysage ostéopathique français.

*Contacts FédEO -*

Courriel : [contact.fedeo@gmail.com](mailto:contact.fedeo@gmail.com)